

MOTION / SIP METZ-OUEST et SIP METZ-CENTRE CHSCT du 15/03/13

Tout d'abord, nous vous remercions de nous recevoir.

L'ensemble des agents des SIP de Metz Centre et Metz Ouest sont associés ce jour afin de vous faire part de leur mécontentement quant au fonctionnement du Service de l'accueil et des mesures conservatoires prises.

Nous tenons à vous rappeler que l'ensemble des agents des 3 ex-CDI étaient farouchement opposés à la formule retenue par la direction lors de mise en place de cet accueil commun " rue des Clercs".

En effet, nous trouvons que le système existant jusqu'alors fonctionnait bien.

Aujourd'hui, nous tenons à vous préciser que nous ne sommes pas dans une opposition systématique et aveugle mais dans une position constructive et intelligente.

Voici nos REVENDICATIONS :

*** nous demandons que l'accueil soit une structure à part entière et non rattachée à un SIP .

Cette indépendance est primordiale car elle garantit aux agents de l'accueil de ne pas servir de variable d'ajustement d'un chef de service au profit de ses résultats.

C'est pourquoi, nous demandons également que ce service soit sous la tutelle de la direction qui devra veiller que les effectifs de l'accueil soient complets à l'issue de chaque mouvement de personnel (un oubli nous semble t'il depuis 2 ans)...

Nous condamnons la formule actuelle car elle conduit à des difficultés d'organisation à l'intérieur du SIP même de Metz-Nord (SIP rattaché à l'accueil) et fait naître des tensions entre les agents.

A cet effet, qu'en est il quand le flux d'usagers va baisser au cours des 4 premiers mois de l'année, le protocole prévoit que les agents de l'accueil non sollicités travaillent au seul profit du SIP de Metz Nord dans la mesure où seuls les agents de ce SIP devaient renforcer l'accueil.

Dans ces conditions comment envisagez vous un retour sur investissement pour les 2 autres SIP ?

Nous condamnons également cette formule car elle a démontré ses limites puisqu'il faut vraisemblablement faire appel aux agents des SIP de Metz Centre et Ouest, et ce, alors même que le protocole actuel en cours ne le prévoit pas.

Pour autant, nous agents des SIP de Metz Centre et Ouest, ne sommes pas opposés à aider nos collègues de Metz-Nord, mais nous nous demandons aussi comment nous allons assurer le reste de nos missions alors même que nous sommes en grande difficulté depuis 3 ans (Metz Centre : moins 5 personnes les 2 dernières années à titre d'exemple).

Nous, agents des 2 SIP, profitons de votre présence pour condamner également la dégradation de nos conditions de travail et de nos conditions de vie au travail.

Cette politique de suppressions d'emplois génère directement une souffrance au travail , et une pénibilité induite de surcroît en responsabilisant les seuls acteurs de ce changement c'est à dire les agents.

A cet effet, qu'en est il de l'application de l'exercice des plages horaires variables (jusqu'à 9h30 ainsi que 11h30 -14h00) en interaction avec les horaires imposés de l'accueil ?

Nous demandons une augmentation de la durée de la pause méridienne car le temps de restauration des collègues est souvent limité à 15 mn...et c'est inacceptable !

OU:

1° PRIME ACCUEIL (cf EDRA /MOTIF service contraignant)

2° Passage de C en B ou de B en A (ce qui a déjà été le cas de part le passé donc possible)

3° valoriser les heures d'accueil en récupération d'heure

exemple / 1h d'accueil égale 1,25 de pointeuse (c'est gratuit pour l'administration)

En conséquence, nous demandons la constitution, le plus tôt possible, d'un groupe de travail sur " l'accueil " composé des agents des 3 SIP.

Enfin et afin que le service d'Accueil mutualisé rue des Clercs soit viable en la forme, l'ensemble des SIP demande une réouverture à 13h30 de l'accueil au lieu de 13h00 avec une diminution en conséquence de la plage d'ouverture journalière au public ramenée à 5h45 au lieu de 6h15 actuellement.

S'agissant de précisions sur les mesures conservatoires prises:

Nous rappelons que les plannings devraient être faits au prorata du nombre d'agents disponibles par SIP.

A titre d'exemple pourquoi sur le planning du mois d'octobre le nombre de rotation est identique pour Metz Centre et Metz Nord, soit 15 demies journées ? Et 18 pour Metz Ouest: le Grand Gagnant?

***définition du mot Débordement / qui? comment ? pourquoi ?

ANECDOTE en campagne de mai : L'ensemble des agents des trois SIP l'ont vécu : débordement supposé par les gestionnaires de l'accueil (appel de renfort) pour familles nombreuses douze personnes environ au regard de l'affluence quotidienne annuelle régulée par les collègues de l'équipe "Accueil".

*** pourquoi cette réception que l'on nous a présentée au début comme devant être sporadique (de façon dispersée) est devenue quasi permanente (régulière) quasi journalière depuis la distribution des plannings ?

En conclusion, vous augmentez les charges de travail des agents des SIP de Metz Centre et Metz Ouest par une rotation imposée des agents à participer à l'accueil mutualisé, appuyé par un dialogue souvent unilatéral et surtout sans retour sur investissement au vu des effectifs déjà donnés au SIP renforcé.

Au vu des charges de travail toujours croissantes, les SIP de Metz Centre et Metz-Ouest vous demande d'interrompre la pression sur les agents (audit) et sur ces services.

En définitive le " benchmarking stratégique" relayé de techniques managériales ne suffira pas à soigner les maux de "l'accueil mutualisé" : Il contribue au mieux à accroître un malaise ambiant et à terme un " mal être" qui sera difficile à circonscrire ou prévenir.